



n°153 - 2023

Analyses et synthèses

# La situation des assureurs soumis à Solvabilité II en France au premier semestre 2023



## SYNTHÈSE GÉNÉRALE

### **La collecte nette en assurance-vie est en repli au premier semestre 2023, en raison de la progression des rachats principalement sur les supports en euros.**

La collecte brute tous supports s'élève à 71,3 milliards d'euros (cf. Graphique 1), soit un montant en hausse de +2,7 Mds € (+3,9%) par rapport à la même période en 2022, portée par la collecte sur les supports en euros qui s'établit à 41 milliards d'euros (+2,5 Mds € /+6,3 %). La collecte sur les supports en unités de compte atteint 30,3 milliards d'euros (+0,8 %).

Les rachats se sont toutefois accrus au premier semestre 2023 pour atteindre 43,9 milliards d'euros tous supports confondus (cf. Graphique 2), soit 24 % de plus qu'au premier semestre 2022. Ils enregistrent une progression aussi bien sur les supports en unité de compte (+22 %) que sur les supports en euros (+32 %) par rapport à la même période en 2022. Le ratio rachats sur primes s'élève au premier semestre 2023 à 62 %, un niveau légèrement supérieur à la moyenne de long terme (2011-2022) à 59 %, mais très en-deçà du pic historique enregistré au second semestre 2011 (86 %). Le montant des sinistres du premier semestre 2023 progresse et s'établit à 24 milliards d'euros (+4,8 % par rapport au premier semestre 2022). Comme l'année précédente, l'évolution des sinistres enregistrée au premier trimestre est imputable au pic de mortalité survenu en fin d'année précédente du fait de la grippe hivernale (cf. Graphique 3).

La collecte nette sur les supports rachetables en assurance-vie est de 3,4 milliards d'euros au premier semestre 2023, en baisse de 67,4 % par rapport au premier semestre 2022 (10,3 milliards d'euros) (cf. Graphique 5). Elle est soutenue par la collecte sur les supports en unités de compte (20,9 milliards d'euros sur la période), toutefois en recul de 5% par rapport à 2022. Comme au premier semestre 2022, les arbitrages sont en faveur des supports en unités de comptes (4,1 milliards d'euros), en progression par rapport au premier semestre 2022 (+ 1,6 milliard d'euros) (cf. Graphique 4). Au premier semestre 2023, la décollecte sur les supports en euros est plus importante (-17,5 milliards) que pour le premier semestre 2022 (-11,7 milliards d'euros) mais s'améliore légèrement par rapport au deuxième semestre 2022 (-18,1 milliards d'euros).

### **L'activité d'assurance non vie continue sa progression au premier semestre 2023.**

Les primes acquises d'assurance non vie en affaires directes ont augmenté de 6,4 % entre le premier semestre 2022 et le premier semestre 2023 (cf. Tableau 2). Les sinistres d'assurance non vie en affaires directes, pris dans leur ensemble, ont également augmenté de 6,4 % sur la même période (cf. Tableau 2). La hausse du volume des primes et des sinistres s'observe sur toutes les lignes d'activité de l'assurance non vie, sauf sur l'assurance automobile et l'assurance-crédit pour les sinistres (cf. Tableau 3 et 4).

Concernant l'activité de santé non vie, les primes et les sinistres en affaires directes augmentent très significativement entre le premier semestre 2022 et 2023, de respectivement 6,9 % et 8,1 % (cf. Tableaux 3 et 4). Cette évolution est en particulier liée à la forte augmentation des remboursements d'audioprothèse, d'optique et de médicaments (cf. [Les dépenses de santé en 2022, DREES](#)).

Le ratio combiné de l'ensemble des lignes d'activité non vie s'établit à 97,7 % fin juin 2023 après 100% fin 2022 (cf. Graphique 8). C'est le ratio combiné de l'assurance non vie hors santé qui porte cette amélioration, passant de 103,7 % fin 2022 à 98,5 % fin juin 2023, alors que le ratio combiné de la santé (vie + non vie) est passé de 98,3 % à 100,9 % sur la même période.

## **Le ratio combiné de l'activité non vie s'est amélioré au premier semestre 2023 en France, alors qu'il s'est dégradé dans les autres principaux pays européens.**

Les sinistres de l'assurance non vie avaient fortement augmenté en 2022 en France sous l'effet de l'inflation, se traduisant par un ratio combiné de 100,0 % fin 2022 supérieur aux autres grands pays européens (cf. Graphique 8). Ce ratio combiné avait moins augmenté voire diminué pour les autres principaux pays européens, qui présentaient pourtant une inflation plus forte en 2022 (cf. Graphique 9). Au premier semestre 2023, le ratio combiné de la France diminue et s'établit à 97,7 %, alors que celui de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Italie et de l'Espagne progresse (cf. Graphique 8).

## **L'allocation de l'actif des assureurs à fin juin 2023 diffère peu de celle de fin décembre 2022.**

Les placements des organismes d'assurance français s'élèvent à 2 534 milliards d'euros en valeur de marché fin juin 2023, en hausse de 2,6 % par rapport au semestre précédent (2 471 milliards d'euros) et en baisse de 4,8% par rapport à fin juin 2022 (2 662 milliards d'euros).

La valeur de certaines classes d'actifs a connu des évolutions importantes au cours de l'année 2022 en raison de la remontée des taux et de la volatilité sur les marchés actions. En revanche, l'allocation observée sur les actifs des assureurs à fin juin 2023 diffère peu de celle de fin décembre 2022. Les obligations souveraines représentent 21% des placements après mise en transparence, les obligations du secteur financier 26% et les obligations des sociétés non financières 11% (contre respectivement 21%, 25% et 11%) (cf. Graphique 12).

Les assureurs continuent par ailleurs à privilégier des contreparties principalement situées en France ou dans la zone euro (cf. Graphique 13). Une telle stratégie d'allocation d'actifs leur permet de disposer d'une part très importante d'actifs liquides et de bonne qualité (47%), pour faire face à de potentiels besoins accrus et soudains de liquidité (cf. Graphique 14).

Du fait de la remontée des taux d'intérêt sur l'année 2022, les obligations sont en situation de moins-value latente de l'ordre de -8% en moyenne fin juin 2023 comme fin décembre 2022. Des plus-values latentes sont toujours constatées sur les actions +32% et l'immobilier +31% (contre respectivement 30% et 33%) (cf. Graphique 15).

Par ailleurs, le contexte inflationniste agit sur les rendements relatifs des actifs. Les rendements des actions, des organismes de placements collectifs et de l'immobilier peuvent évoluer en fonction du niveau de l'inflation mais les revenus des actifs obligataires sont fixes dans la grande majorité des cas. En effet, les obligations zéro-coupon et à taux fixe représentent 83% du portefeuille obligataire fin juin 2023 contre seulement 12% pour les obligations à taux variables et 3% pour les obligations indexées (qui ont des taux de coupons qui suivent certains indices comme par exemple l'indice d'évolution des prix) (cf. Graphique 16). Depuis fin juin 2022, avec le retour de l'inflation et la remontée des taux, les assureurs ont accru leur trésorerie et leurs dépôts. Ces opérations visent vraisemblablement à faire face à des sinistres pour l'assurance non-vie et des rachats pour l'assurance-vie potentiellement plus importants (cf. Graphique 17).

## **Le taux de couverture du Capital de Solvabilité Requis (CSR) augmente au premier semestre 2023.**

Le ratio de solvabilité de l'ensemble des organismes d'assurance s'établit à 255% fin juin 2023, contre 247% fin 2022 (cf. Graphique 19). Cette amélioration concerne tous les types d'organismes, à l'exception des organismes d'assurance non vie, qui voient leur ratio passer de 290 % fin 2022 à 289 % fin juin 2023. Le taux de couverture moyen du CSR des bancassureurs a augmenté de 15 points de pourcentage entre fin 2022 et fin juin 2023, et celui des autres organismes vie et mixtes est passé de 216 % fin 2022 à 224 % fin juin 2023 (cf. Graphique 20).

Cette amélioration du ratio de solvabilité des organismes d'assurance au premier semestre 2023 est portée par le numérateur du ratio, c'est-à-dire les fonds propres éligibles à la couverture du CSR (cf. Graphique 21). L'augmentation des fonds propres est liée à une légère baisse des taux sans risque sur les échéances de moyen-long terme au début de l'année 2023, après une augmentation rapide en 2022 (cf. Graphique 22).

**Étude réalisée par la direction d'étude et d'analyse des risques de l'ACPR<sup>1</sup>.**

---

<sup>1</sup> Ont contribué à cette étude : Frédéric Ahado, Vladimir Azzopardi, Mylène Carreira, Laure Chantrelle, Michele D'Ambrosio, David Ly et Stéphane Jarrigon.

## SOMMAIRE

Chiffres Clés .....	6
Activité des principaux organismes d'assurance agréés en France .....	7
1. Activité vie.....	7
2. Flux nets en assurance-vie.....	8
3. Activité non vie.....	10
4. Focus : comparaison européenne des ratios combinés en assurance non vie .....	13
Bilan des principaux organismes d'assurance agréés en France .....	14
1. Structure du bilan.....	14
1.1 Composition de l'actif .....	14
1.2 Composition du passif.....	15
2. Provisions techniques.....	15
3. Placements .....	16
4. Focus : Exposition des placements aux risques d'inflation et de hausse des taux.....	18
Solvabilité des principaux organismes d'assurance agréés en France .....	19
19	
1. Capital de solvabilité requis (CSR).....	19
2. Évolution des fonds propres et du Capital de Solvabilité Requis selon le type d'organismes..	21
Glossaire.....	22
Périmètre de l'étude .....	23

# Chiffres Clés



Taux de couverture moyen du CSR :

**255%** fin juin 2023 après **247%** fin 2022



Organismes vie et mixtes :

**244%** fin juin 2023 après **232%** fin 2022



Organismes non vie :

**272%** fin juin 2023 comme fin 2022



**2 534 milliards €**

de placements au 30/06/2023



**21%** en obligations souveraines  
Après mise en transparence des OPC



**26%** en obligations du secteur financier  
Après mise en transparence des OPC



**11%** en obligations de sociétés non financières  
Après mise en transparence des OPC



ACTIVITE VIE



**+2,3 %** de primes en affaires directes



**-17,5 Milliards €** de collecte nette  
sur les supports en euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023



**+20,9 Milliards €** de collecte nette sur les  
supports en unités de compte au 1<sup>er</sup> semestre 2023



**+6,4 %** de primes en affaires directes



ACTIVITE  
NON VIE



**97,7 %** : Ratio combiné net non vie fin juin 2023

1<sup>er</sup> semestre 2022



1<sup>er</sup> semestre 2023

# Activité des principaux organismes d'assurance agréés en France

## 1. Activité vie

Tableau 1 Primes acquises et sinistres en assurance-vie, en milliards d'euros

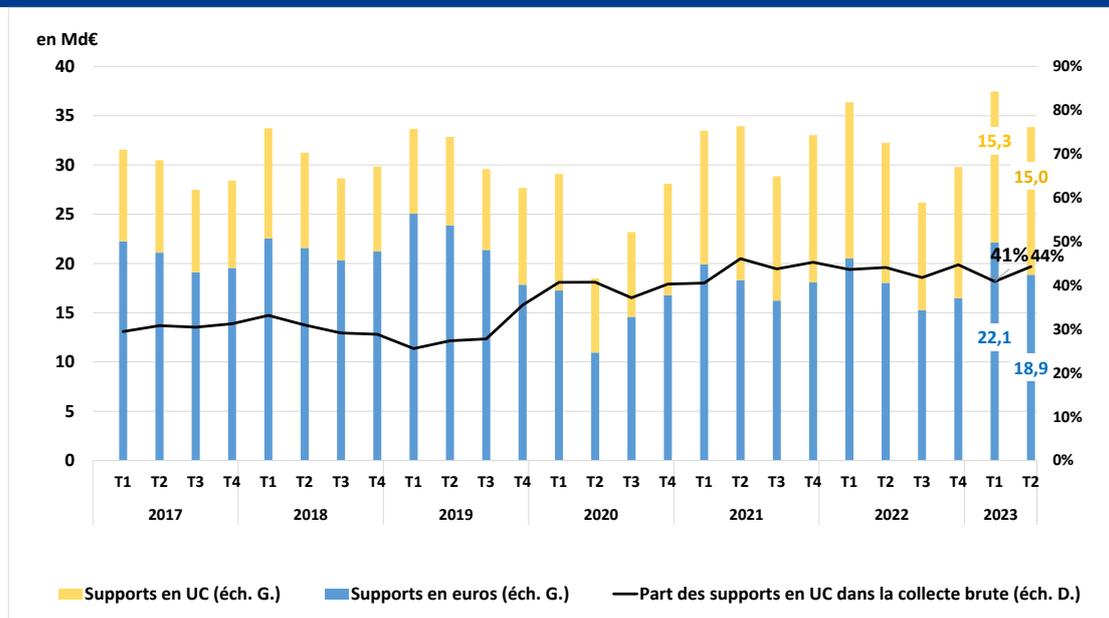
	S1 2022	S1 2023	Taux de croissance S1 2023 / S1 2022
<b>Primes vie</b>			
<i>Affaires directes</i>	80,3	82,1	+2,3%
<i>Réassurance acceptée</i>	9,4	10,7	+14,1%
<b>Prestations vie</b>			
<i>Affaires directes</i>	63,4	77,4	+22,0%
<i>Réassurance acceptée</i>	7,9	15,2	+93,7%

*Périmètre : organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles Solvabilité 2. Activité globale d'assurance-vie y compris assurance-décès, épargne retraite et Eurocroissance, contrairement aux graphiques suivants (contrats d'assurance-vie rachetables hors assurance-décès, épargne retraite et Eurocroissance et organismes soumis à la collecte hebdomadaire sur les flux d'assurance-vie).*

Source : ACPR

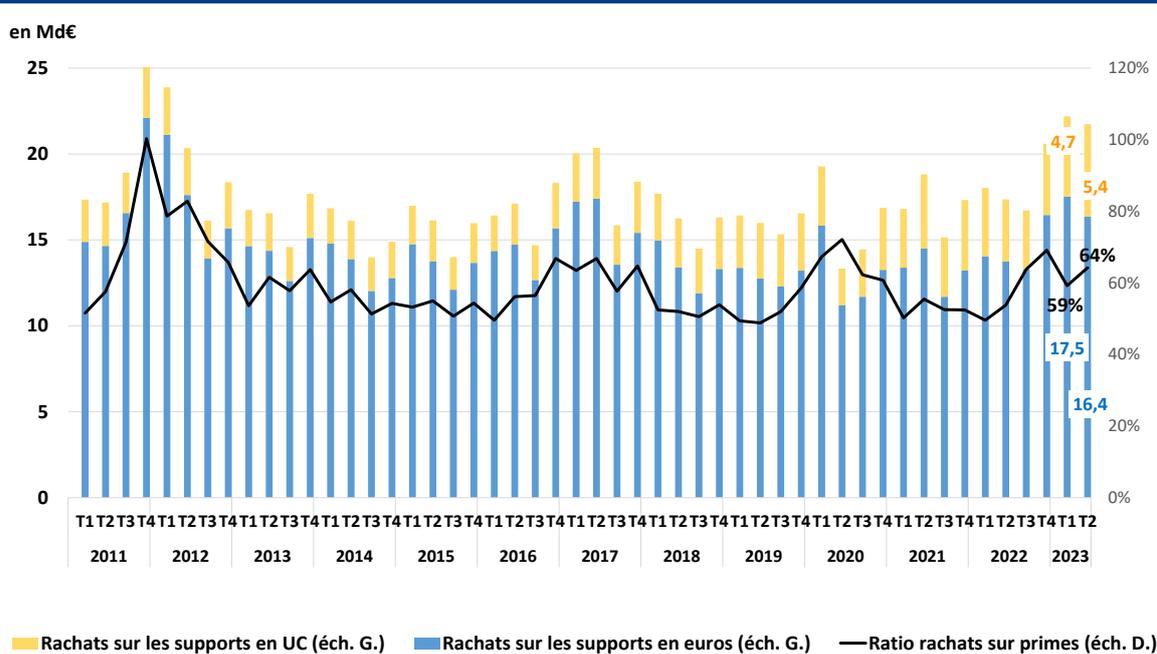
## 2. Flux nets en assurance-vie

### Graphique 1 Collecte brute



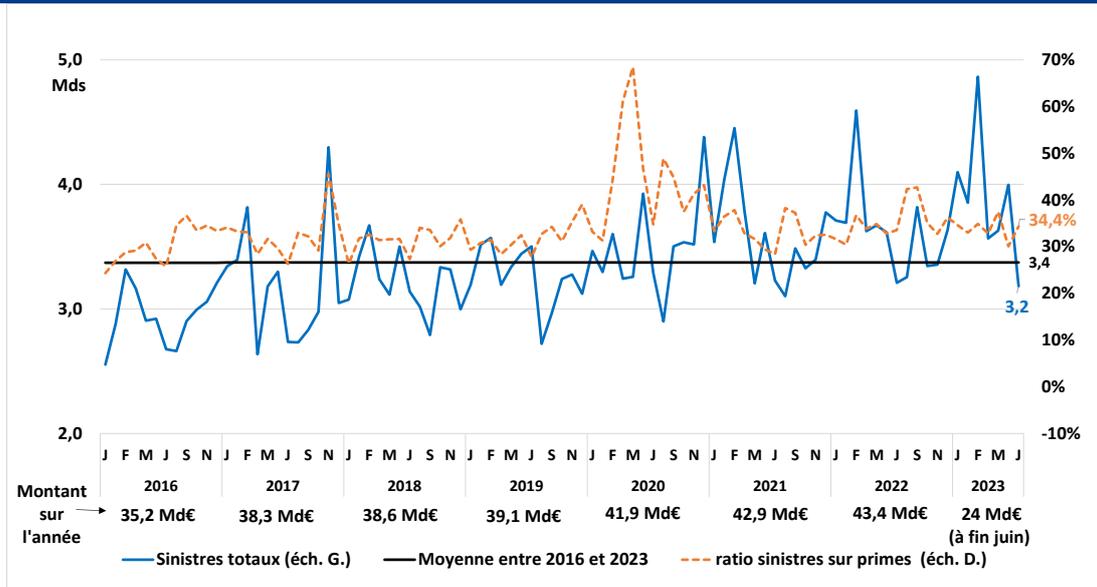
Source : collecte hebdomadaire sur les flux d'assurance-vie – ACPR

### Graphique 2 Rachats



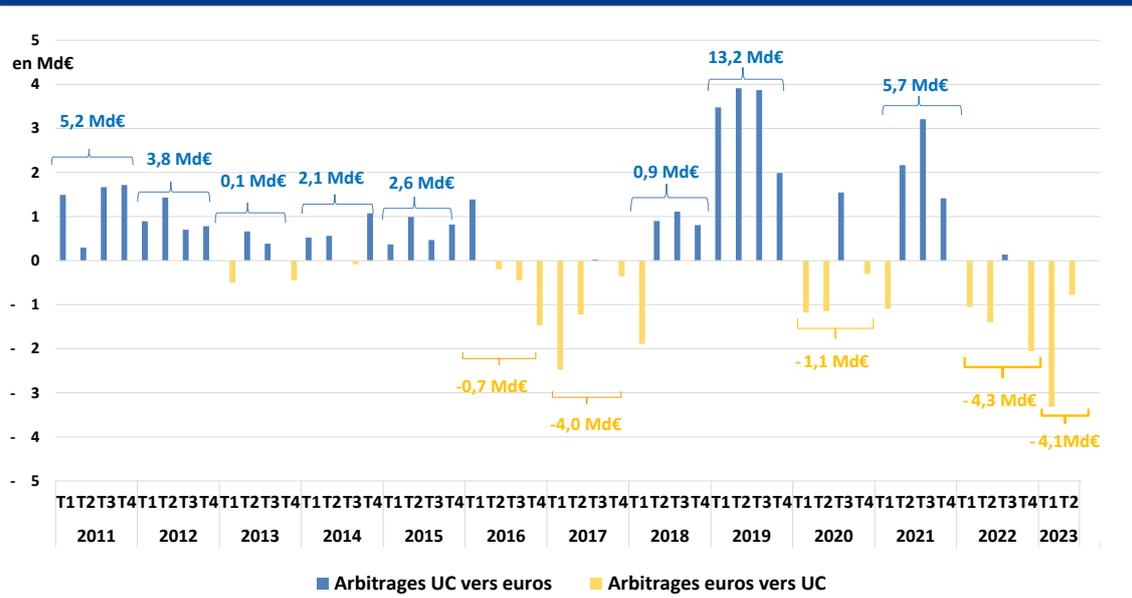
Source : collecte hebdomadaire sur les flux d'assurance-vie – ACPR

**Graphique 3 Montant mensuel des sinistres tous supports**



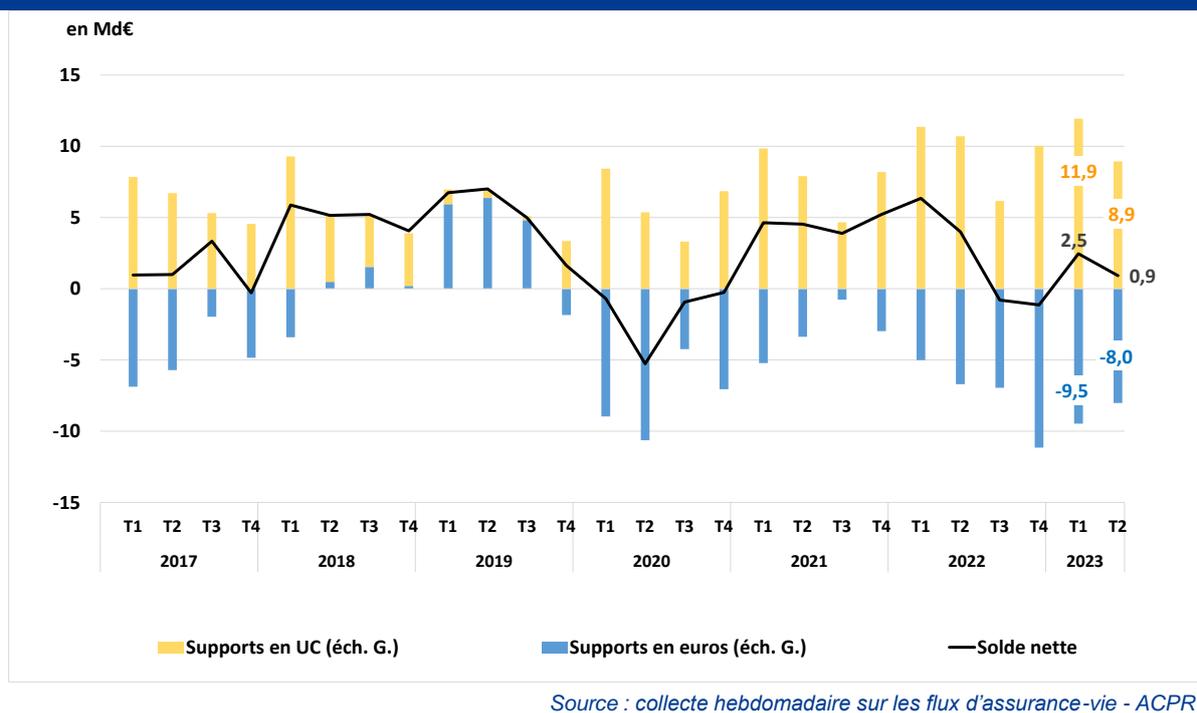
Source : collecte hebdomadaire sur les flux d'assurance-vie - ACPR

**Graphique 4 Arbitrages nets**



Source : collecte hebdomadaire sur les flux d'assurance-vie - ACPR

**Graphique 5 Collecte nette**



### 3. Activité non vie

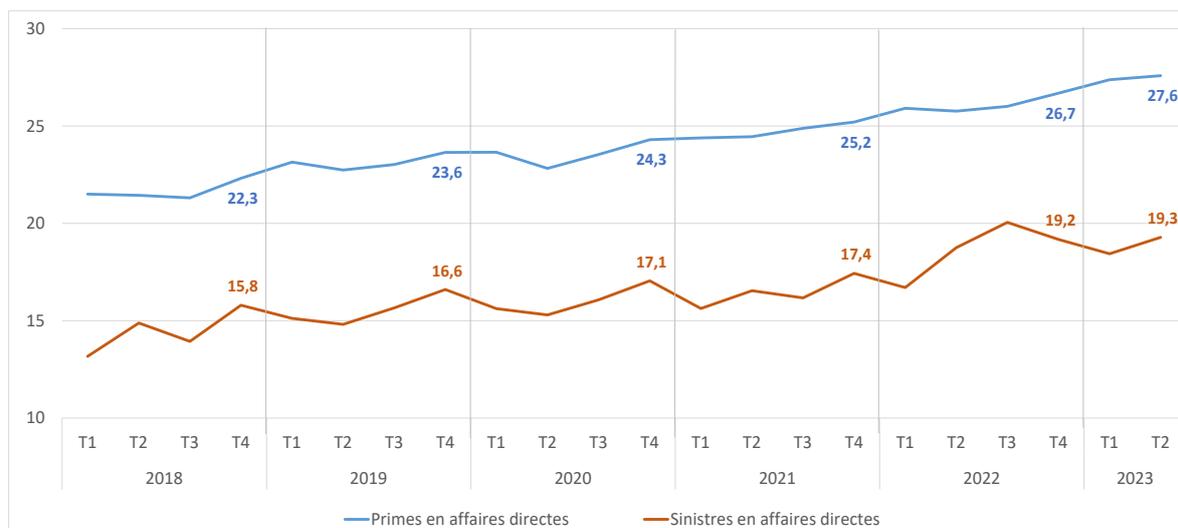
**Tableau 2 Primes acquises et sinistres en assurance non vie, en milliards d'euros**

	S1 2022	S1 2023	Taux de croissance T2 2023 / T2 2022
<b>Primes non-vie</b>			
Affaires directes	51,7	55,0	+6,4%
Réassurance acceptée	16,0	16,7	+4,6%
<b>Sinistres non-vie</b>			
Affaires directes	35,5	37,7	+6,4%
Réassurance acceptée	11,1	12,1	+9,0%

Périmètre : organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles Solvabilité 2.

Source : ACPR

**Graphique 6 Évolution des primes acquises et des sinistres en affaires directes, en milliards d'euros**



Source : ACPR

**Tableau 3 Primes acquises en affaires directes, par lignes d'activités de l'assurance non vie, en millions d'euros**

	Primes acquises en affaires directes				
	2022	S1 2022	S1 2023	Variation	
Assurance maladie	8 317	4 276	4 290	14	0,3%
Rentes Santé non vie	311	163	156	-7	-4,1%
<b>Ensemble des lignes d'activité santé vie</b>	<b>8 628</b>	<b>4 439</b>	<b>4 446</b>	<b>8</b>	<b>0,2%</b>
Frais médicaux	30 192	15 141	16 000	859	5,7%
Protection du revenu	11 854	5 649	6 183	533	9,4%
Indemnisation des travailleurs	226	83	136	53	64,1%
<b>Ensemble des lignes d'activité santé non vie</b>	<b>42 271</b>	<b>20 873</b>	<b>22 318</b>	<b>1 445</b>	<b>6,9%</b>
Assurance auto (RC + dommages)	22 991	11 323	11 773	450	4,0%
Incendie et dommages aux biens	21 089	10 239	10 945	706	6,9%
Responsabilité Civile (= RC) générale	8 794	4 418	4 795	377	8,5%
Pertes pécuniaires diverses	3 407	1 579	1 667	88	5,6%
Assistance	1 928	1 170	1 294	125	10,7%
Protection juridique	1 649	808	846	38	4,7%
Assurance-crédit et cautionnement	1 399	896	943	48	5,3%
Assurance marit., aér. et transport	851	373	383	10	2,8%
<b>Ensemble des lignes d'activité Non Vie Hors Santé (= NVHS)</b>	<b>62 107</b>	<b>30 805</b>	<b>32 648</b>	<b>1 842</b>	<b>6,0%</b>

Périmètre : organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles Solvabilité 2.

Source : ACPR

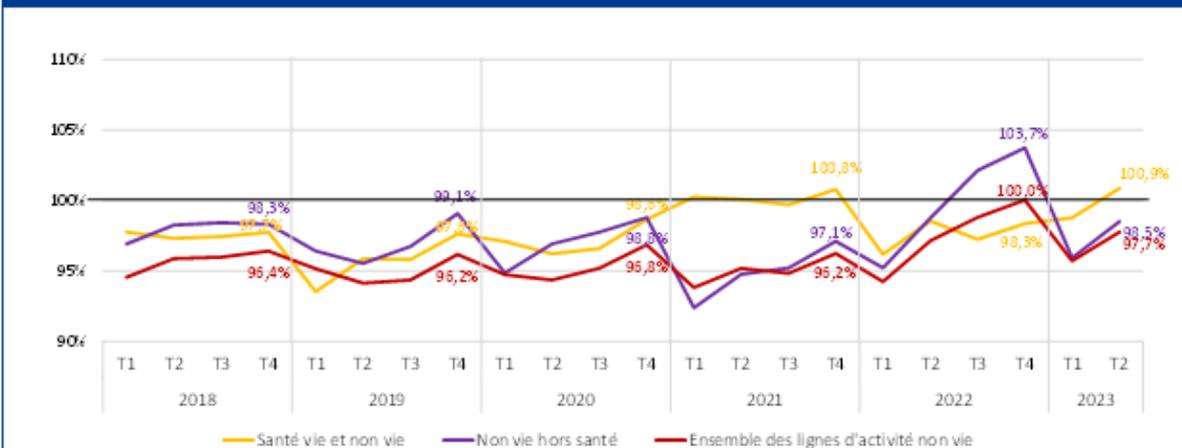
**Tableau 4 Sinistres en affaires directes, par lignes d'activités de l'assurance non vie, en millions d'euros**

	Sinistres en affaires directes				
	2022	S1 2022	S1 2023	Variation	
Assurance maladie	4 983	2 775	2 844	70	2,5%
Rentes Santé non vie	1 786	881	1 017	135	15,4%
<b>Ensemble des lignes d'activité santé vie</b>	<b>6 769</b>	<b>3 656</b>	<b>3 861</b>	<b>205</b>	<b>5,6%</b>
Frais médicaux	24 345	12 163	13 065	902	7,4%
Protection du revenu	6 784	3 264	3 595	332	10,2%
Indemnisation des travailleurs	163	76	94	17	22,6%
<b>Ensemble des lignes d'activité santé non vie</b>	<b>31 293</b>	<b>15 503</b>	<b>16 754</b>	<b>1 251</b>	<b>8,1%</b>
Assurance auto (RC + dommages)	18 040	8 824	8 465	-360	-4,1%
Incendie et dommages aux biens	16 365	6 878	7 400	521	7,6%
Responsabilité Civile (= RC) générale	5 772	2 584	3 270	685	26,5%
Pertes pécuniaires diverses	948	592	686	94	15,9%
Assistance	826	420	489	69	16,4%
Protection juridique	481	228	232	4	1,8%
Assurance-crédit et cautionnement	536	258	242	-17	-6,4%
Assurance marit., aér. et transport	433	170	184	14	8,2%
<b>Ensemble des lignes d'activité Non Vie Hors Santé (= NVHS)</b>	<b>43 401</b>	<b>19 955</b>	<b>20 967</b>	<b>1 012</b>	<b>5,1%</b>

Périmètre : organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles Solvabilité 2.

Source : ACPR

**Graphique 7 Ratios combinés**



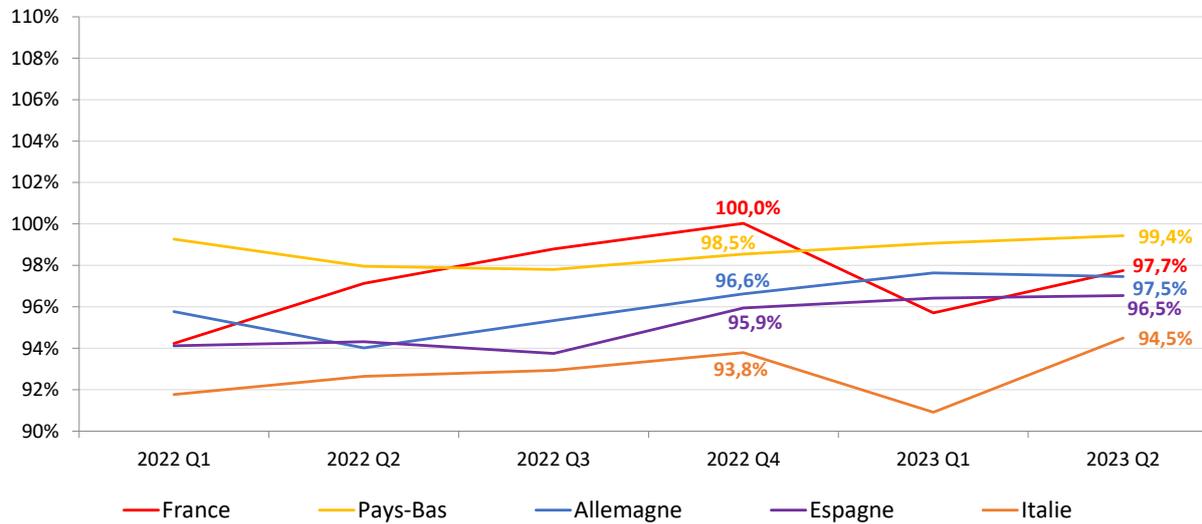
Notes :

- Les montants de fin d'année sont calculés sur les données annuelles de la population trimestrielle
- Ratios nets de la réassurance.

Source : ACPR

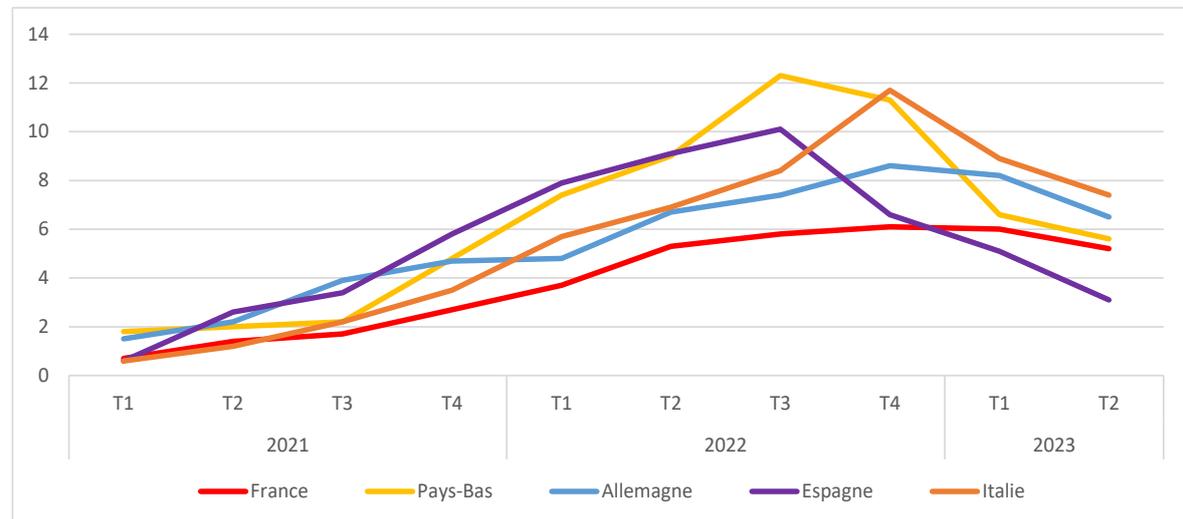
#### 4. Focus : comparaison européenne des ratios combinés en assurance non vie

**Graphique 7 Évolution du ratio combiné net de l'ensemble de l'activité non vie des principaux pays européens**



Source : ACPR, EIOPA

**Graphique 8 Évolution de l'indice des prix à la consommation (en taux de croissance annuel) des principaux pays européens**



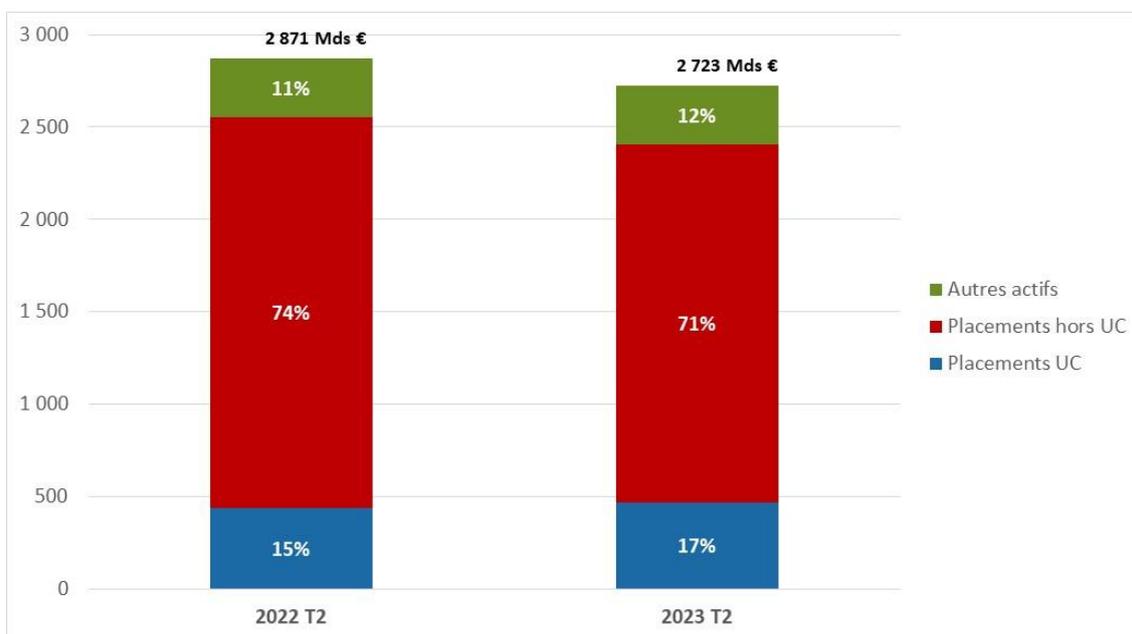
Source : OCDE

# Bilan des principaux organismes d'assurance agréés en France

## 1. Structure du bilan

### 1.1 Composition de l'actif

Graphique 9 Composition de l'actif



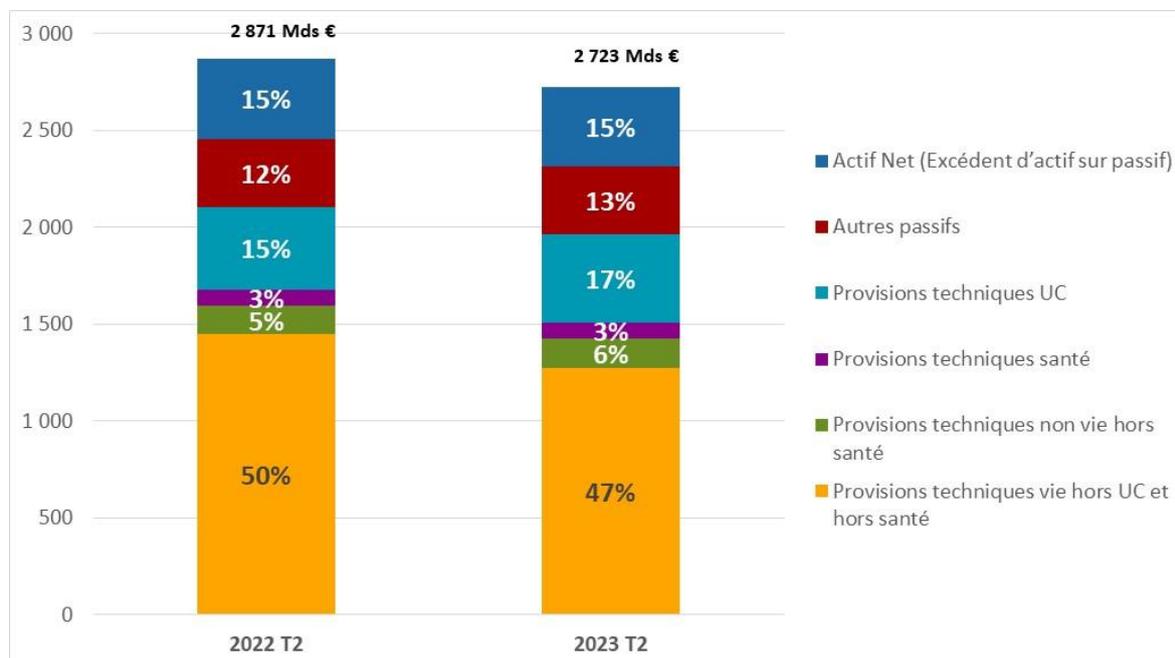
Périmètre : Organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles Solvabilité 2.

Notes : La catégorie « Autres actifs » rassemble les actifs du bilan ne correspondant pas à des placements (immobilisations incorporelles, actifs d'impôts différés, immobilisations corporelles détenues pour usage propre, montants recouvrables au titre des contrats de réassurance, etc).

Source : ACPR

## 1.2 Composition du passif

Graphique 10 Composition du passif



Périmètre : Organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles Solvabilité 2.

Note : La catégorie « Autres passifs » comprend également les « dettes subordonnées ».

Source : ACPR

## 2. Provisions techniques

Tableau 5 Provisions techniques (PT) par types d'activités (en milliards d'euros)

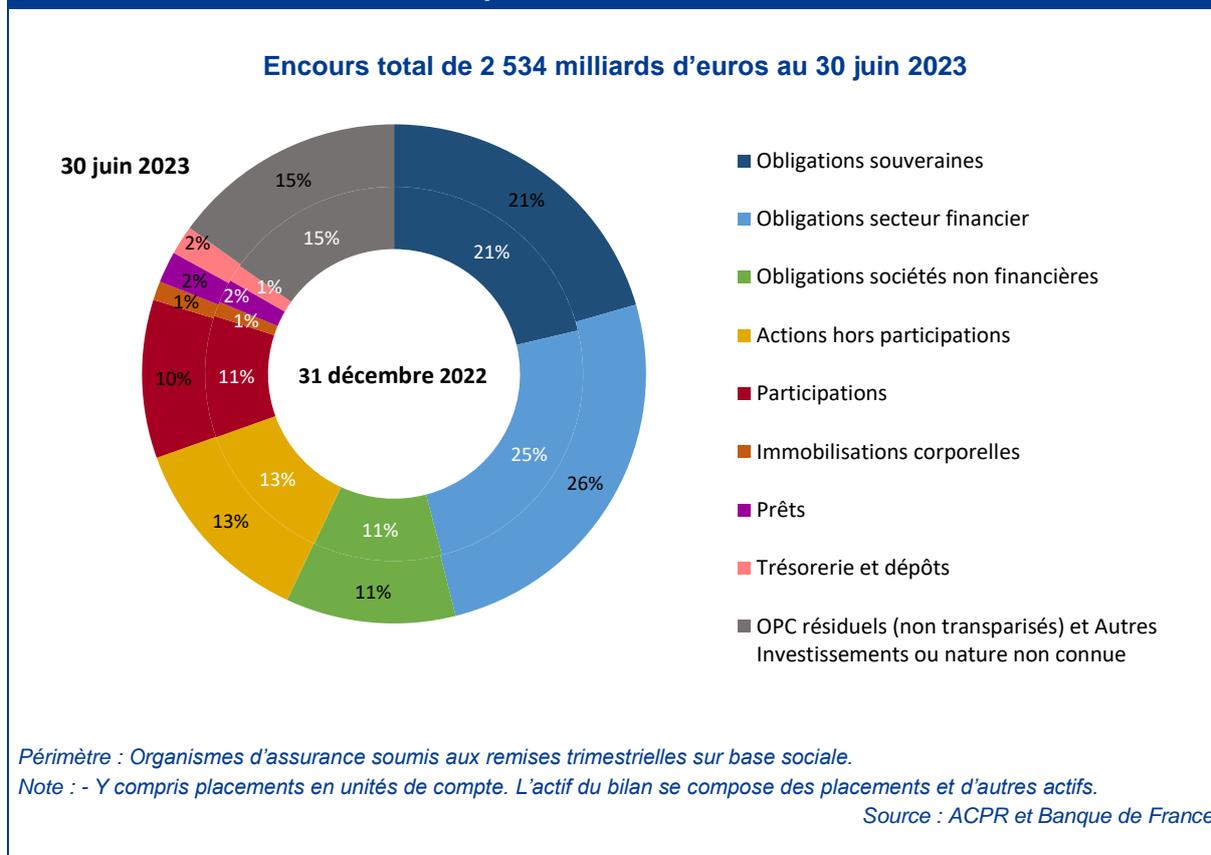
Provisions techniques Ratio PT / Total bilan	2022 T2	2023 T2
Activité non vie (hors santé)	145,1 5,1%	151,8 5,6%
Activité vie (hors UC et hors santé)	1 447,9 50,4%	1 275,0 46,8%
Activité santé	82,7 2,9%	81,6 3,0%
Activité en unités de compte	429,3 15,0%	457,7 16,8%
<b>Total bilan</b>	<b>2 871,4</b>	<b>2 723,0</b>

Périmètre : Organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles Solvabilité 2.

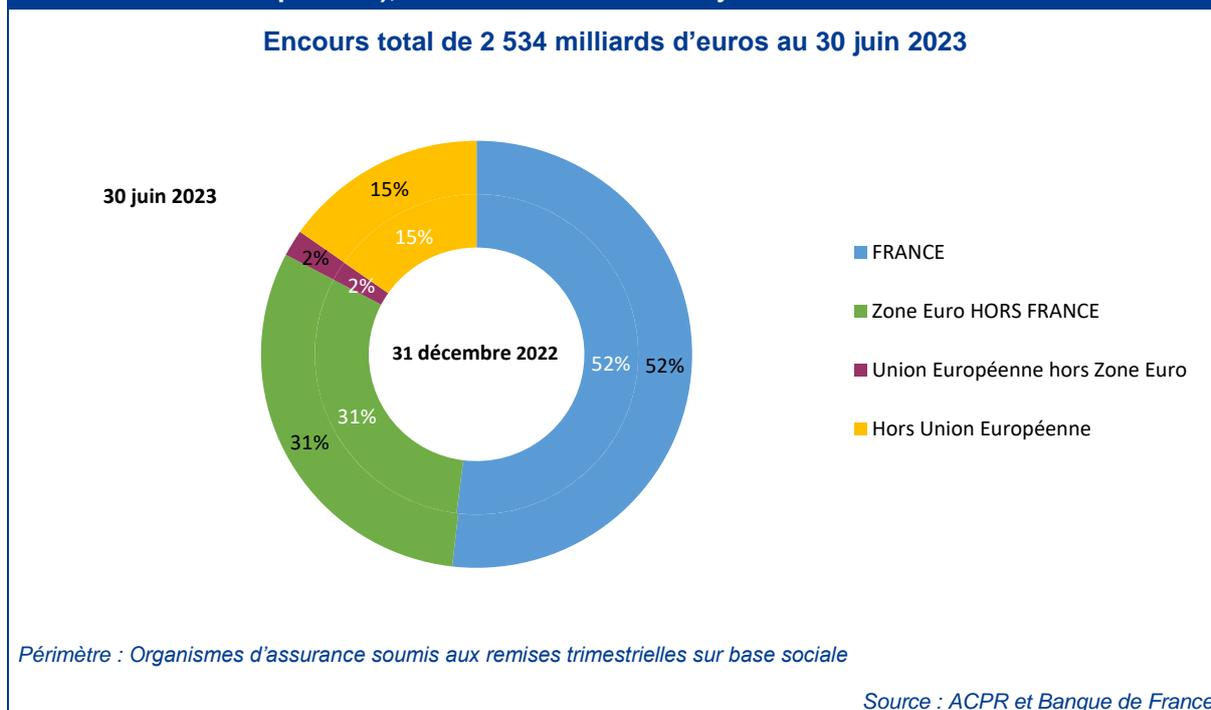
Source : ACPR

### 3. Placements

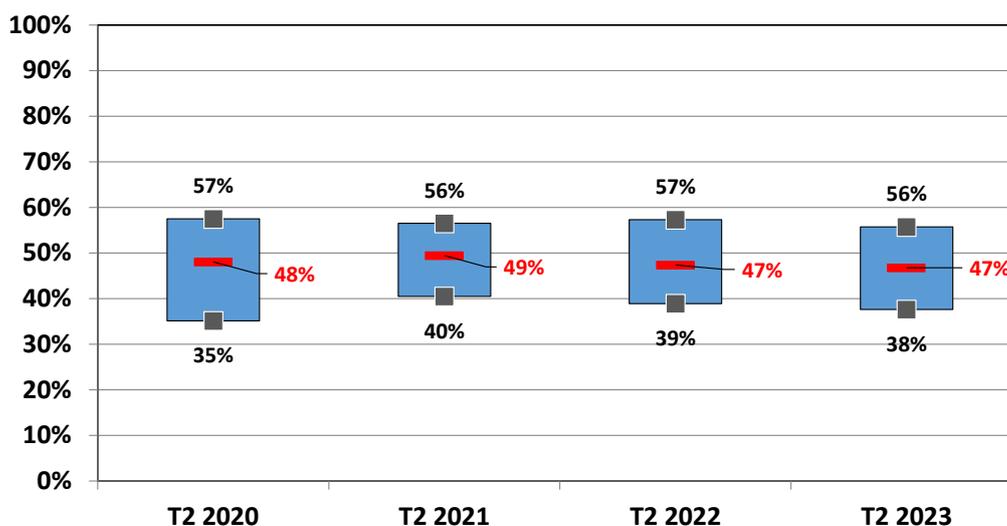
**Graphique 11 Structure de placements des assureurs (après mise en transparence), fin décembre 2022 et fin juin 2023**



**Graphique 12 Expositions géographiques des placements des assureurs (après mise en transparence), fin décembre 2022 et fin juin 2023**



**Graphique 13 Part des actifs liquides (HQLA) dans le portefeuille des assureurs-vie<sup>2</sup>**

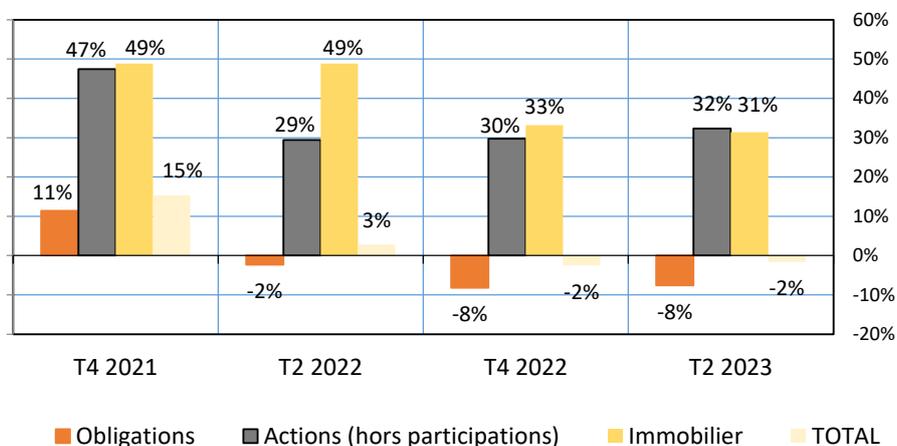


(En %, quartiles et moyenne pondérée)

Périmètre : organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles sur base sociale

Source : ACPR et Banque de France

**Graphique 14 Plus ou moins-value latente des placements, en % de la valeur d'acquisition**



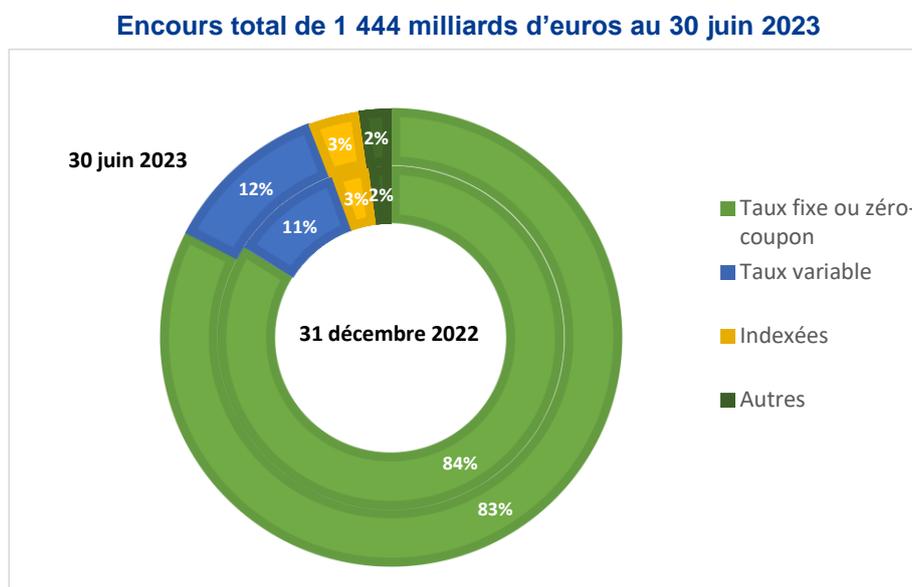
Périmètre : Organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles sur base sociale

Source : ACPR et Banque de France

<sup>2</sup> Le calcul de ce taux est inspiré des standards développés par le Comité de Bâle, dans le cadre de Bâle III, qui introduisent un ratio de liquidité (LCR – liquidity coverage ratio) dont l'objet est de promouvoir la résilience à court terme des banques au risque de liquidité. Ce ratio, notamment utilisé par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA), représente le rapport entre les actifs liquides de haute qualité (HQLA - high quality liquid assets) non grevés, pouvant être convertis en liquidité, facilement et immédiatement, sur les marchés privés, dans l'hypothèse d'une crise de liquidité qui durerait trois jours calendaires, et l'ensemble des placements. Ces actifs liquides de haute qualité sont pris en compte en valeur de marché pour le calcul de ce taux.

#### 4. Focus : Exposition des placements aux risques d'inflation et de hausse des taux

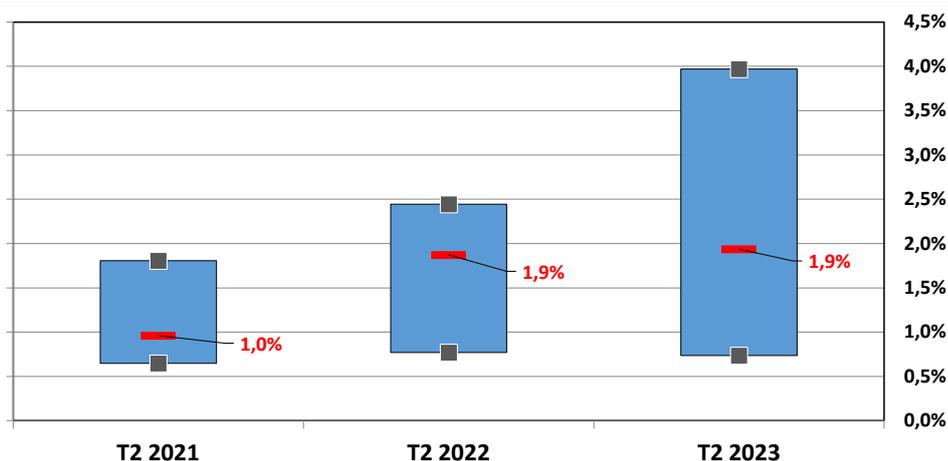
**Graphique 15 Ventilation du portefeuille obligataire des assureurs en fonction du type de coupon (après mise en transparence des parts d'OPC), fin décembre 2022 et fin juin 2023**



Périmètre : Organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles sur base sociale

Source : ACPR et Banque de France

**Graphique 16 Part de la trésorerie et des dépôts, des billets de trésorerie et des obligations monétaires sur la valeur totale des placements\***



(En %, les quartiles sont représentés par les carrés gris et la médiane par les traits horizontaux rouges)

Périmètre : Organismes d'assurance soumis aux remises trimestrielles sur base sociale

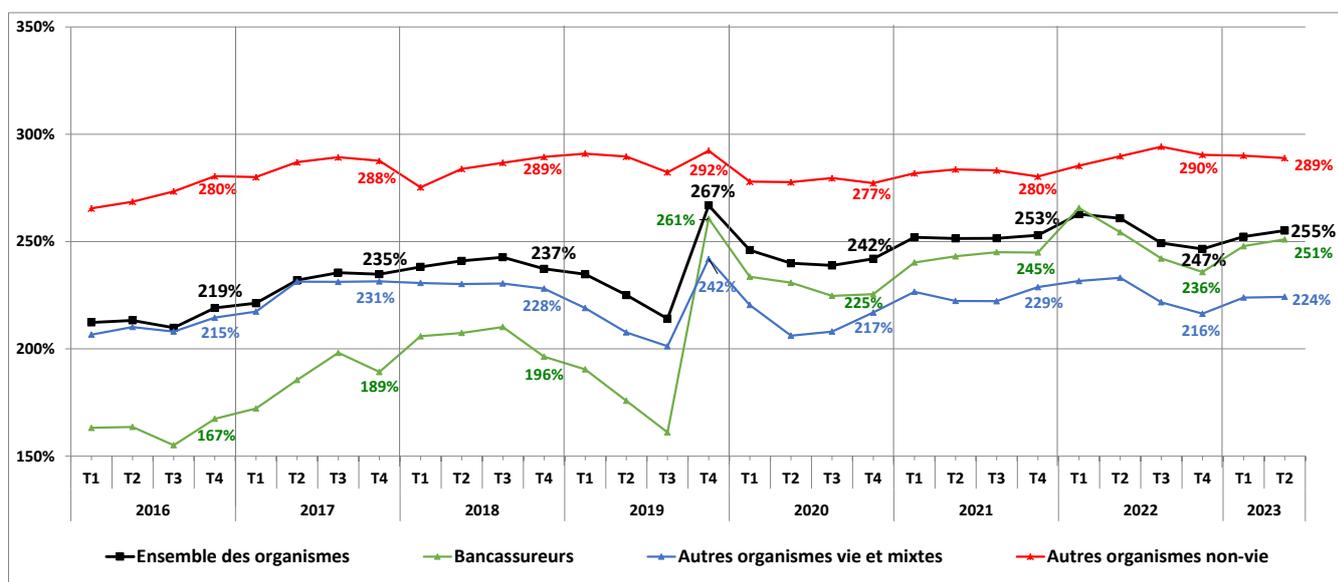
\* Placements hors UC et avant mise en transparence des OPC

Source : ACPR et Banque de France

# Solvabilité des principaux organismes d'assurance agréés en France

## 1. Capital de solvabilité requis (CSR)

Graphique 17 Taux de couverture du CSR par type d'organismes

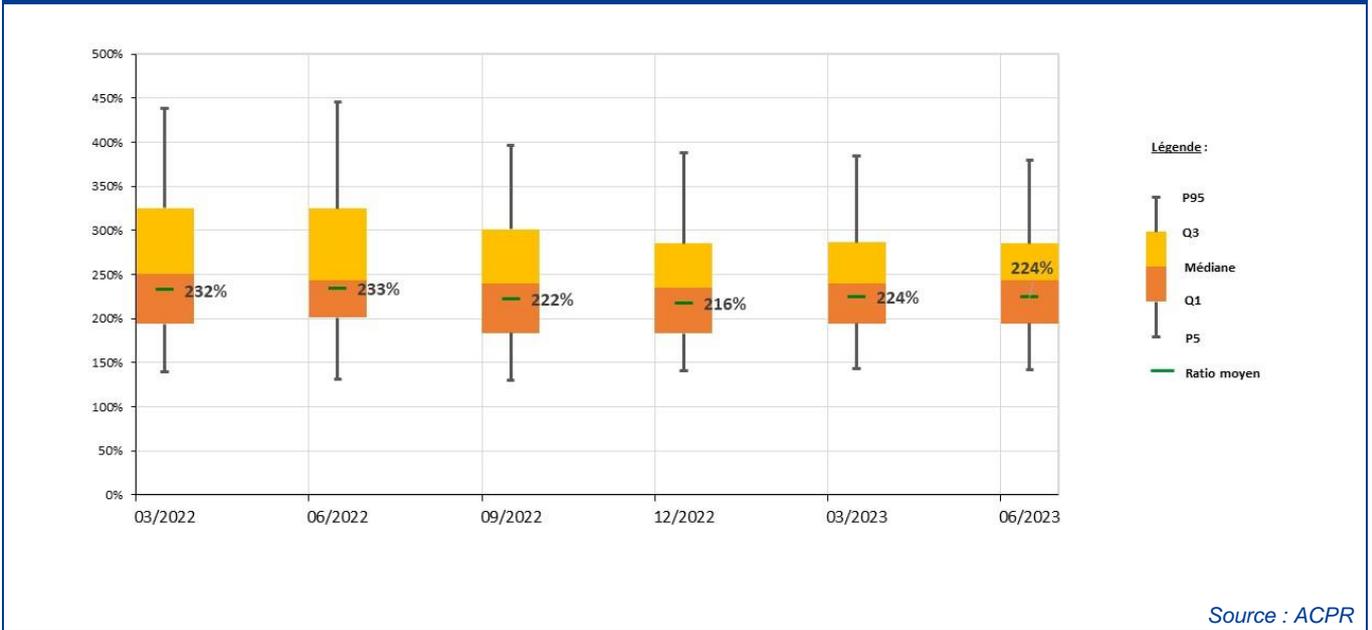


**Notes :**

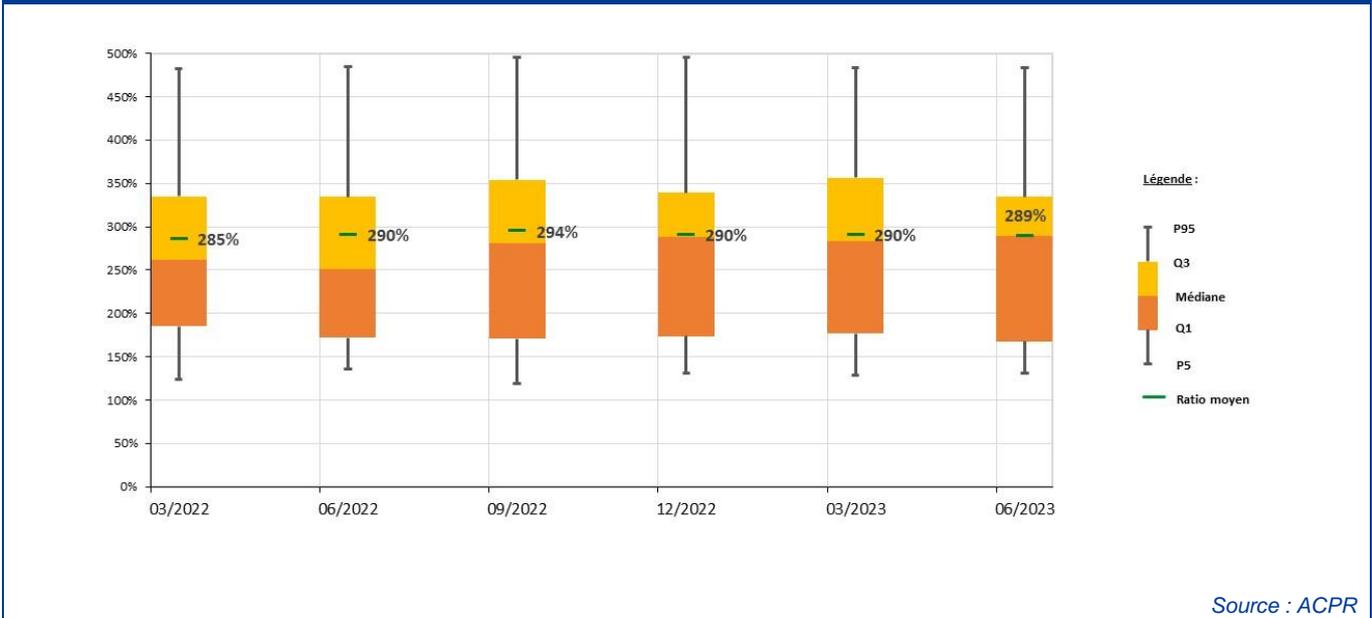
- Les montants de fin d'année sont calculés sur les données annuelles de la population trimestrielle
- Taux de couverture calculé en tenant compte de la correction pour volatilité et de la mesure transitoire sur les provisions techniques
- Les taux de couverture du CSR sont différents des chiffres clés car ils sont calculés par type d'organismes avec une distinction bancassureurs.

Source : ACPR

**Graphique 18 Taux de couverture du CSR des organismes vie et mixtes, hors bancassureurs**

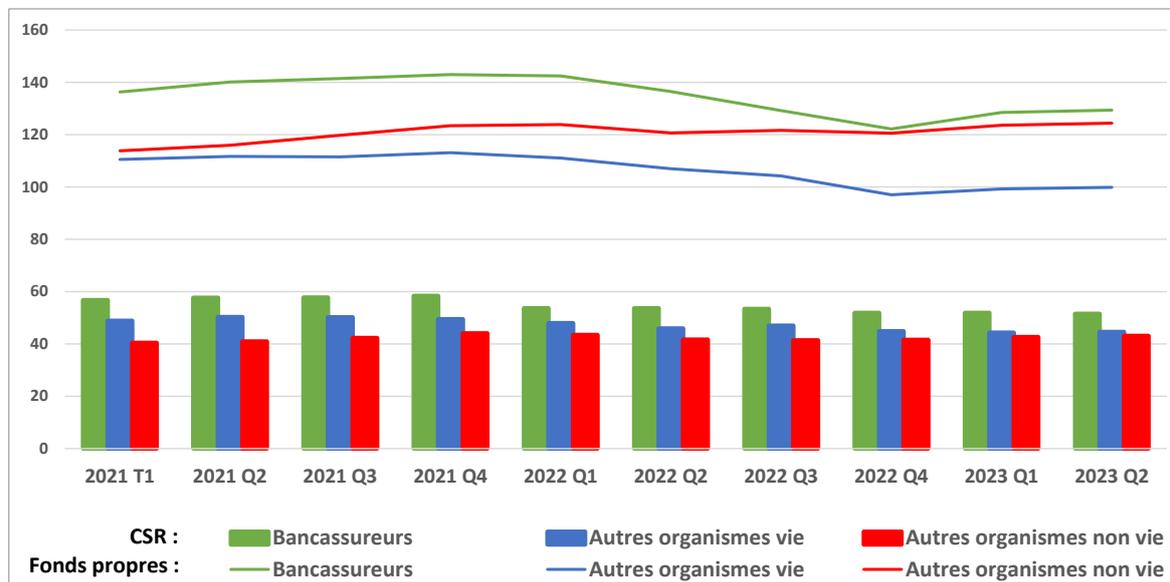


**Graphique 19 Taux de couverture du CSR des organismes non-vie, hors bancassureurs**



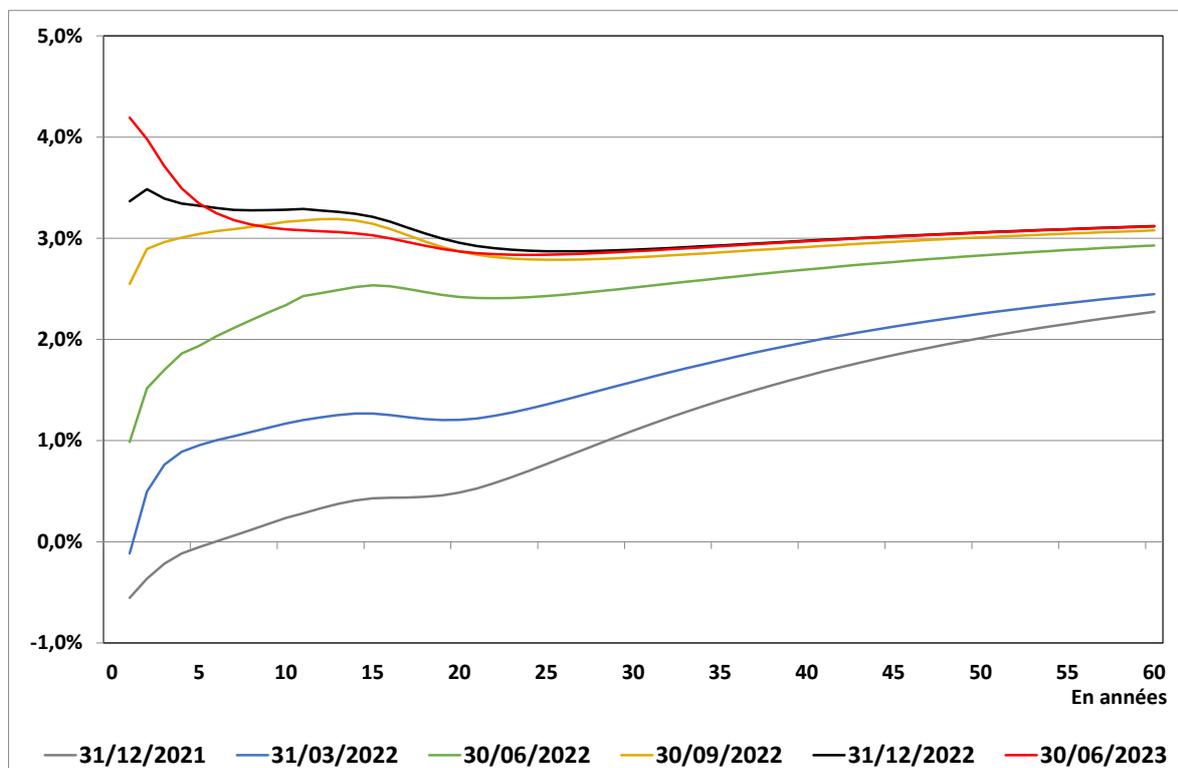
## 2. Évolution des fonds propres et du Capital de Solvabilité Requis selon le type d'organismes

Graphique 20 Évolution des fonds propres et du CSR selon le type d'organismes



Source : ACPR

Graphique 21 Courbe des taux sans risque



Source : EIOPA

## Glossaire

**Affaires directes en France** : Les affaires d'un organisme d'assurance sont dites « directes » lorsqu'elles correspondent aux engagements, contractés à partir d'une implantation en France, pour lesquels l'assureur est responsable du paiement des prestations. Elles excluent de ce fait les acceptations en réassurance (réalisées par les réassureurs ou les assureurs), dont la responsabilité est toujours assurée par l'assureur dit « cédant », mais également les activités réalisées à l'étranger, via la libre prestation de services (LPS) ou via des succursales.

**CSR** : Capital de solvabilité requis

**OPC** : Organismes de placements collectifs, aussi appelés fonds d'investissement

**PT** : Provisions techniques

**Ratio combiné** : rapport des coûts totaux (charge de prestations et frais) et des primes. Il permet d'apprécier la rentabilité technique d'une activité. Il ne tient pas compte des résultats financiers. Le ratio est inférieur à 1 lorsque l'activité est techniquement rentable et inversement.

**UC** : Unités de compte



## Périmètre de l'étude

L'étude présente la situation des assureurs en France au premier semestre 2023. Elle se fonde sur les données annuelles et trimestrielles remises dans le cadre du *reporting* prudentiel Solvabilité II. Cette étude s'appuie ainsi sur les données les plus récentes, qui peuvent être revues à l'occasion de remises ultérieures.

Les données sont présentées sous la forme de graphiques et de tableaux pour les organismes soumis aux remises annuelles Solvabilité II sur base sociale, qu'ils soient agréés en tant qu'organismes vie, non vie ou mixtes.

Les chiffres clés sur le taux de couverture du CSR sont calculés en incluant les bancassureurs selon leur activité (vie/mixte ou non vie) contrairement aux graphique 18 à 21 qui les distinguent en tant que catégorie. Tous les autres indicateurs de cette publication incluent les bancassureurs selon leur type d'activité (vie/mixte/non vie).